



DECLARATION LIMINAIRE CSA SD 2D vendredi 20 Mars 2026,

Mme la Dasen, M le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Nous analysons ce jour la dotation horaire des collèges et lycées.

Le budget fait apparaitre une baisse des moyens importante. Dans notre département – 12 ETP.

Ce retrait de moyens est certes à mettre en face de la baisse démographique (-275 élèves) mais cette dernière ne saura être l'alibi de choix politiques délétères pour notre jeunesse de la part du gouvernement.

L'UNSA éducation dénonce une vision étriquée et dépassée des chiffres. Comment continuer d'appliquer des seuils d'ouverture aussi aberrants ? Comment croire qu'une prise en charge efficiente des élèves sur le plan strictement pédagogique est possible dans des classes inclusives à plus de 25 ?

Si une bonne prise en charge pédagogique des élèves n'est pas garantie alors que dire de la prise en charge éducative ?

Il faut des AESH, des CPE, des Psy-En, des médecins, des infirmier,es, des AS en nombre.

La santé mentale des ados se détériore et devient une problématique majeure dans les établissements, la désignation d'un référent santé mentale apparaît comme dérisoire voire provocante ;

En Aveyron, les moyens alloués aux établissements sont toujours à mettre en regard des caractéristiques territoriales et géographiques rurales. La baisse démographique va poser des problèmes majeurs de gestion RH dans les établissements, les services partagés ne pourront être déclinés à tout va. Avec un prix du carburant à plus de 2 euros et des salaires bloqués, comment imposer à des collègues des longs déplacements ?

La mission des chefs d'établissement ne peut se résumer d'ailleurs à cette seule gestion comptable, il ne faudrait pas oublier que diriger un établissement tout comme enseigner c'est plus qu'un métier, le sens de la mission est bien d'accompagner des jeunes en prenant soin d'eux en créant des situations les plus favorables aux apprentissages. Sinon, la mission de tous les personnels éducatifs, va perdre sa signification humaine et se voir de plus en plus enrôlé dans une machinerie comptable absurde.

Par ailleurs, l'argument de finances nationales limitées nous pousse à remettre le financement du privé sur le devant de la scène. Rappelons que 75% du budget de l'école privée (à majorité

catholique) est donné par l'état. En Aveyron peut-être plus qu'ailleurs, le privé apparaît comme un système concurrentiel. Des économies importantes seraient certainement faites en stoppant ce double jeu qui a des conséquences fortes sur la mixité, la laïcité.

Peut-être que M Puech, ex-directeur diocésain et actuel président de l'OGEC d'une école privée, expert nommé en CDEN par le président du conseil départemental pourra nous donner à cette occasion son point de vue...

Mme la DASEN, une réflexion globale doit être mise en œuvre mais elle ne saurait porter sur une analyse biaisée et réductrice des chiffres et une pseudo « optimisation » des moyens, nous n'en sommes plus là dans les établissements malheureusement...

L'UNSA éducation ne pourra porter aucune concession sur la qualité du service rendu aux familles et aux élèves. La baisse démographique est l'occasion de renforcer le service public d'éducation et si optimisation il y a, alors elle devra porter sur l'encadrement médico éducatif des élèves, les conditions de travail des personnels et leur rémunération.